

Berne, le 25 juin 2018 / Communiqué

**Recommandations de vote pour les votations fédérales du 23 septembre 2018 - Oui à la promotion des voies cyclables**

**Lors de sa dernière séance, le Comité de Travail.Suisse, l’organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, s’est prononcé à l’unanimité en faveur de l’arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres. Il a décidé de ne pas prendre position sur les deux initiatives concernant les denrées alimentaires et l’agriculture.**

Travail.Suisse soutient le contre-projet direct à l’initiative populaire vélo. L’encouragement par la Confédération d’un réseau de voies cyclables en Suisse favorise la mobilité douce, sans empiéter sur les compétences des cantons. Le contre-projet direct favorise une Suisse plus durable et avec une qualité de vie meilleure, deux objectifs qui sont au cœur de l’engagement de Travail.Suisse.

Le développement d’une mobilité douce présente dans ce cadre un grand potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la mesure où un trajet sur deux en voiture est inférieur à 5 km. La promotion du vélo est également bonne pour la santé, ce qui est aussi positif dans le contexte de l’augmentation ininterrompue des coûts de la santé.

Pour d’autres renseignements :

Denis Torche, responsable du dossier de politique environnementale, Mobile 079 846 35 19